

Compte-rendu et propositions du Comité d'Orientation du RMT « Sols & Territoires » Réunion du 10 décembre 2014 (Paris Agrinaples)

Étaient présents :

- François KOCKMANN Directeur de la CA 71
- Yves FRANCOIS : Agriculteur Elu CA Isère
- Thierry GENETTAIS : Agence de l'eau Loire Bretagne
- Estelle RONDREUX : DRAAF Centre
- Laurence GANTZER : Conseil Régional Alsace
- Hervé BOSSUAT : DGPAT
- Philippe VISSAC : ACTA
- Corinne BITAUD : DGER
- Bertrand PINEL : Terrena
- Raphael SOUBEYRAN : INRA
- Thomas EGLIN : ADEME
- Fabienne MARSEILLE : CEREMA
- Laetitia CHEGARD : SAFEGE

et pour le comité technique du RMT Sols et Territoires

- Olivier SCHEURER (Institut La salle Beauvais)
- Ahmed CHAFCHAFI (CRA Rhône-Alpes)
- Elodie SCHELLENBERGER (INRA INFOSOL)
- Joëlle SAUTER (ARAA)
- Bertrand LAROCHE (INRA INFOSOL)
- Joël MOULIN (CA Indre)
- Blandine LEMERCIER (Agrocampus Ouest)
- Christophe DUCOMMUN (Agrocampus Ouest)
- Jean Luc FORT (CRA PC)

Excusés :

- Florence LAUBIER (DREAL Bourgogne)
- Claude COMPAGNONE (INRA)
- Claire CHENU (Agroparistech)
- Marion BARDY (INRA Infosol)
- Eric LUCOT (Université de Franche Comté)

Ordre du jour

MATIN

- Accueil des membres du comité et introduction du président
- Tour de table des membres du comité d'orientation et du comité technique
- Bilan d'activité du RMT 1 (2011-2013)
- La gouvernance : Place du COR dans les instances de gouvernances et Rôle spécifique
- Le projet RMT 2 (2014-2018)

APRES MIDI

- Le RMT vu par l'agriculteur
- Le RMT vu par une collectivité, un aménageur
- Le RMT vu par un organisme économique
- Conclusion sur les 3 points de vue
- Echanges sur le contenu du prochain COR
- Conclusions

1. Accueil des membres du comité et mot d'introduction du président

En introduction F KOCKMANN a rappelé les principes des RMT créés pour favoriser le rapprochement entre les acteurs de la recherche, de la formation et du développement. Il a également présenté les principales conclusions de l'évaluation des RMT réalisée en 2013 à la demande de la DGER pour évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du dispositif.

L'évaluation de l'ensemble des RMT fait ressortir pour ce dispositif particulier :

- La pertinence des enjeux
- La création de connections en réseau,
- La mutualisation
- L'approche transversale,
- Le mode de fonctionnement satisfaisant mais perfectible
- Les résultats et réalisations au Rendez vous
- Pérennité encore incertaine (volontariat, fragilité des ressources financières)
- Importance de la fonction de transfert
- Visibilité et reconnaissance des RMT relativement limitées

Points de vigilance particuliers : obtenir une meilleure intégration de l'enseignement technique agricole et de la formation professionnelle et inscrire les RMT dans une dimension européenne

Pour 2014-2018 :

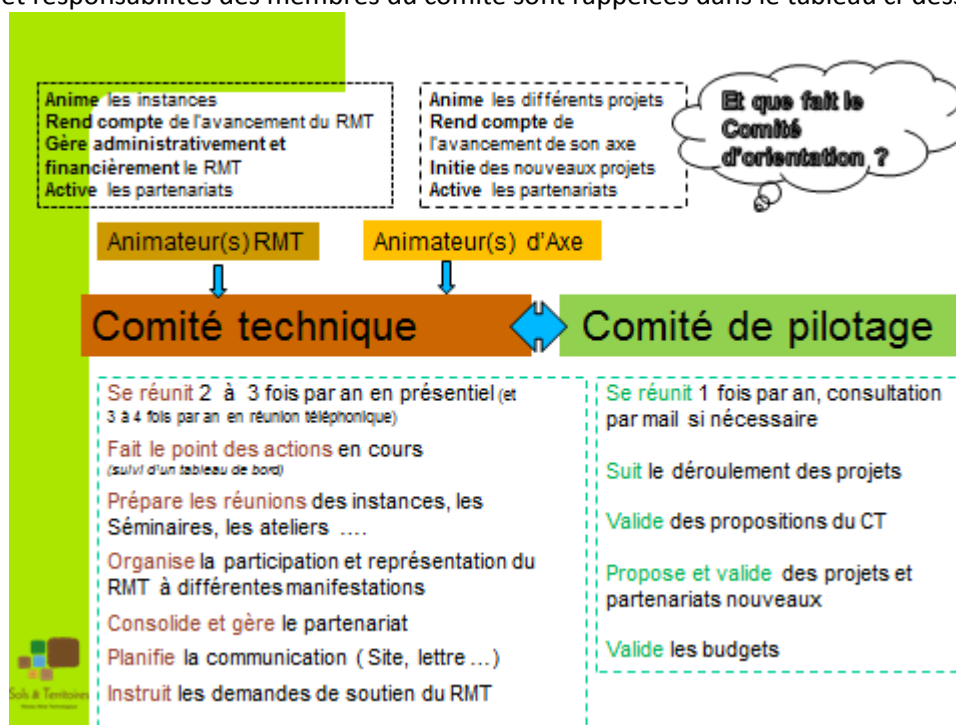
19 réseaux agricoles sont labellisés

9 réseaux dans le domaine agroalimentaire

1 réseau dans le domaine forestier

2. Tour de table des membres du comité d'orientation et du comité technique

Les missions et responsabilités des membres du comité sont rappelées dans le tableau ci-dessous :



Un souhait a été exprimé : compléter le comité d'orientation par un représentant de l'enseignement technique agricole et par un agriculteur élu représentant l'APCA.

3. Bilan d'activité du RMT 1 (2011-2013)

Le bilan d'activité et l'évaluation qui en est faite sont présentés :

Un peu d'histoire...

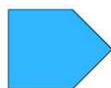
- **2006** : mise en place du dispositif des RMT (Ministère de l'agriculture, fonds CASDAR)
Favoriser les collaborations :
Recherche ↔ formation ↔ développement agricole
- **2010** : 1ere labellisation du RMT sols pour 3 ans
 - Suite du groupe projets IGCS initié en 2001
 - Construit pour répondre à 2 enjeux
 1. Connaître les sols et donner accès à la connaissance des sols dans les territoires
 2. Mieux faire prendre en compte les sols dans les politiques, projets et programmes d'action
- **2013** : évaluation de l'ensemble des dispositifs RMT et de chaque RMT en particulier
- **2014** : nouvelle labellisation du RMT sols pour 5 années



Bilan 2010-2013

Une évaluation interne en 2013

- Autoanalyse par les pilotes du réseau
- Sondage auprès de l'ensemble des partenaires du RMT
 - Enquêtes en ligne
 - 150 consultations, 72 réponses
- Résultats mis en débat auprès du COPIL et du Comité d'orientation



**RMT Sols 2
2014-2018**



Bilan 2010-2013

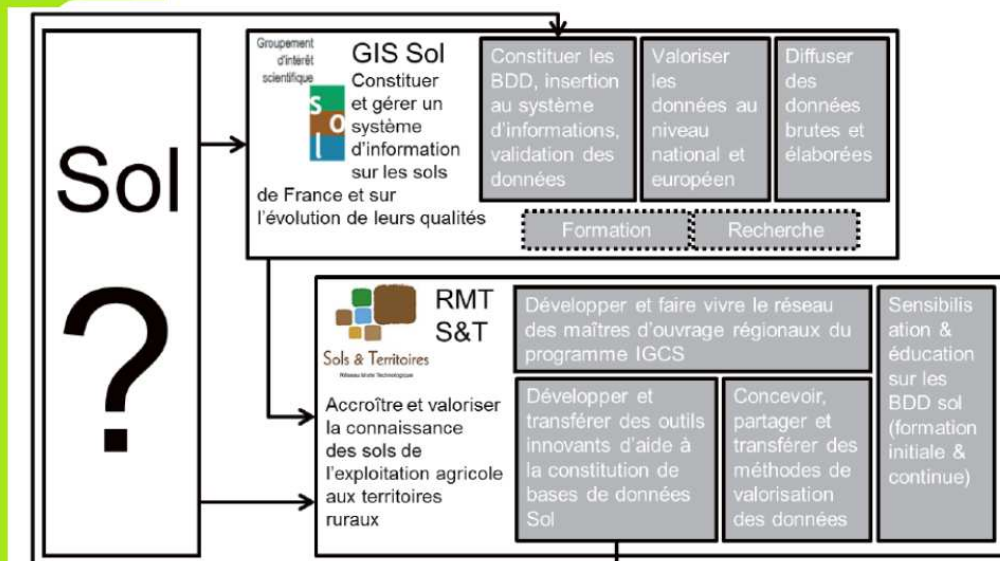
Bilan à 3 ans

- Bilan de la gouvernance globalement positif
- Bonne mobilisation des membres
- Coopération entre partenaires divers →
 - pépinière de projets (ABCterre)
 - perspectives de nouvelles collaborations (aménagement)
- Effet structurant, accélération de certains travaux
- Ouverture à de nouveaux partenariats encore limitée
 - Répartition de tâches importantes sur peu de membres
 - Moyens limités = frein à l'engagement de certains membres
 - Difficultés à mobiliser certaines compétences et ressources
- confusion avec activités du GISSOL



Bilan 2010-2013

Articulation RMTsols-GIS Sol



Suite à la présentation des activités du RMT de 2011 à 2013 le débat porte sur :

Les finalités des RMT de façon générale :

Première génération : apprendre à se connaître, répercuter les connaissances, apprendre à travailler ensemble

Seconde génération répondre à des questions communes, être plus efficaces vis-à-vis des questions posées, ne pas uniquement produire des connaissances mais résoudre des problèmes actuels et répondre à des questions nouvelles.

Les enjeux actuels des RMT portent entre autre sur les cycles géochimiques, la régulation biologique et plus globalement la caractérisation des mécanismes globaux en lien avec l'Agro écologie.

Le RMT Sols et Territoires répond à des enjeux liés aux itinéraires techniques mais aussi à la valorisation des filières et des productions.

La priorisation des actions

Les questions globalement posées au RMT Sols et Territoires sont : Que faut-il amplifier ? Que faut-il éventuellement abandonner ? Le RMT doit éviter deux écueils : **la dispersion et la polarisation sur quelques projets sachant qu'il n'aura pas les moyens de tout faire.**

Bien cibler les questions prises en charge par le RMT est une question cruciale.

La mise à disposition des données

Un objectif central du RMT concerne le porter à connaissance et la mise à disposition des données sur les sols et en particulier les données du Référentiel Régional Pédologique géré par les maîtres d'œuvres régionaux d'IGCS (Inventaire gestion et conservation des sols). Websol devrait favoriser cette mise à disposition mais le projet n'est pas encore abouti. Le RMT a facilité la mise à disposition des données Sol à une échelle interrégionale mais chaque gestionnaire régional a sa propre politique de diffusion.

Une réflexion est engagée sur le modèle économique et les aspects juridiques liés à la mise à disposition des données. Les chambres d'agriculture gèrent de nombreuses bases de données sols une harmonisation des modalités de mise à disposition au niveau des chambres d'agriculture pourrait être recherchée (Rôle de l'APCA).

Il est indispensable de distinguer la propriété des données et l'usage qui peut en être fait. Les outils informatiques nous aident (API Agro dispositif de base de références entre instituts permet le découplage gestion / usage des données).

NB une étude juridique sur le Système d'information sur les sols de France demandée par le Gis Sol est en cours. Les premières conclusions sont attendues fin du 1^{er} semestre. Le RMT Sols est représenté au sein du comité de pilotage de cette étude.

La pérennisation des dispositifs de mise à disposition de données

La pérennisation de la gestion des données peut être envisagée au niveau régional ou inter-régional en partenariat avec les plateformes de mise à disposition de données géographiques régionales (Infrastructures de données spatiales – IDS). Le plus souvent un animateur est dédié au fonctionnement d'une IDS. La solution n'est pas nécessairement unique sur tout le territoire, et régionalement les structures évoluent. Des exemples d'IDS : CIGAL en Alsace (<http://www.cigalsace.org/portail/>), GeoBretagne (<http://cms.geobretagne.fr/>), SIG_LR en Languedoc Roussillon (<http://www.siglr.org/>).

Il est important de distinguer le métier consistant à mettre à disposition les données quelque qu'elles soient et celui qui permet d'apporter une expertise sur la donnée.

Le type de données à diffuser

La multiplication des IDS (Infrastructure de Données Spatiales) et les Procédures « open data » ne dispensent pas de se poser la question : que veut-on diffuser ? Que sommes-nous prêts à diffuser ?

La première information à communiquer est l'existence même des données pédologiques. La directive Inspire peut nous aider pour cela. Des échanges d'expériences pourraient être profitables Parmi les partenaires du RMT il existe des structures chargées de ces plateformes (SIG Languedoc - Roussillon).

Dans beaucoup de cas ce sont des données traitées, plus facilement et instantanément utilisables, qui sont demandées et non les données brutes.

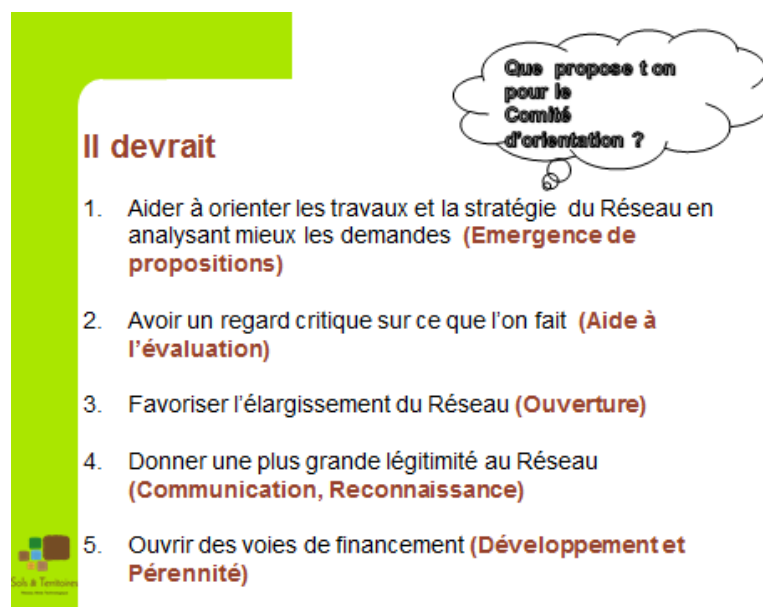
La capitalisation des données

La question d'une amélioration de la remontée et de la valorisation des données sur les sols acquises dans le cadre des projets financés (études d'impacts par exemple) a été posée. Une piste serait d'intégrer dans les cahiers des charges la nécessité de fournir les données collectées et pourquoi pas de les saisir dans les BDD Donesol (Système normé géré par Infosol).

Il faut encourager la création de données sols sur les territoires pour investir dans les diagnostics de qualité. (Exemple diagnostics risques qualité de l'eau). Les financeurs de diagnostics pourraient avoir des exigences sur cette capitalisation de données sur les sols.

4. La gouvernance : Place du COR dans les instances de gouvernances et Rôle spécifique

Les modalités de gouvernances et les attentes vis-à-vis du Comité d'orientation sont présentées.

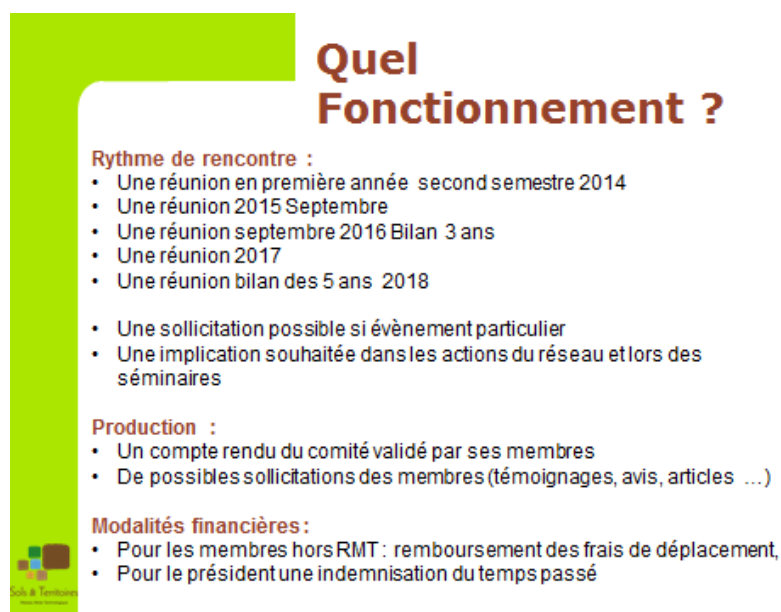


Il devrait

Que proposes-tu pour le Comité d'orientation ?

1. Aider à orienter les travaux et la stratégie du Réseau en analysant mieux les demandes (**Emergence de propositions**)
2. Avoir un regard critique sur ce que l'on fait (**Aide à l'évaluation**)
3. Favoriser l'élargissement du Réseau (**Ouverture**)
4. Donner une plus grande légitimité au Réseau (**Communication, Reconnaissance**)
5. Ouvrir des voies de financement (**Développement et Pérennité**)

Sols & Territoires



Quel Fonctionnement ?

Rythme de rencontre :

- Une réunion en première année second semestre 2014
- Une réunion 2015 Septembre
- Une réunion septembre 2016 Bilan 3 ans
- Une réunion 2017
- Une réunion bilan des 5 ans 2018
- Une sollicitation possible si évènement particulier
- Une implication souhaitée dans les actions du réseau et lors des séminaires

Production :

- Un compte rendu du comité validé par ses membres
- De possibles sollicitations des membres (témoignages, avis, articles ...)

Modalités financières :

- Pour les membres hors RMT : remboursement des frais de déplacement,
- Pour le président une indemnisation du temps passé

Sols & Territoires

Suite à cette présentation le débat porte sur :
L'importance du regard distancié du COR sur l'autoévaluation.

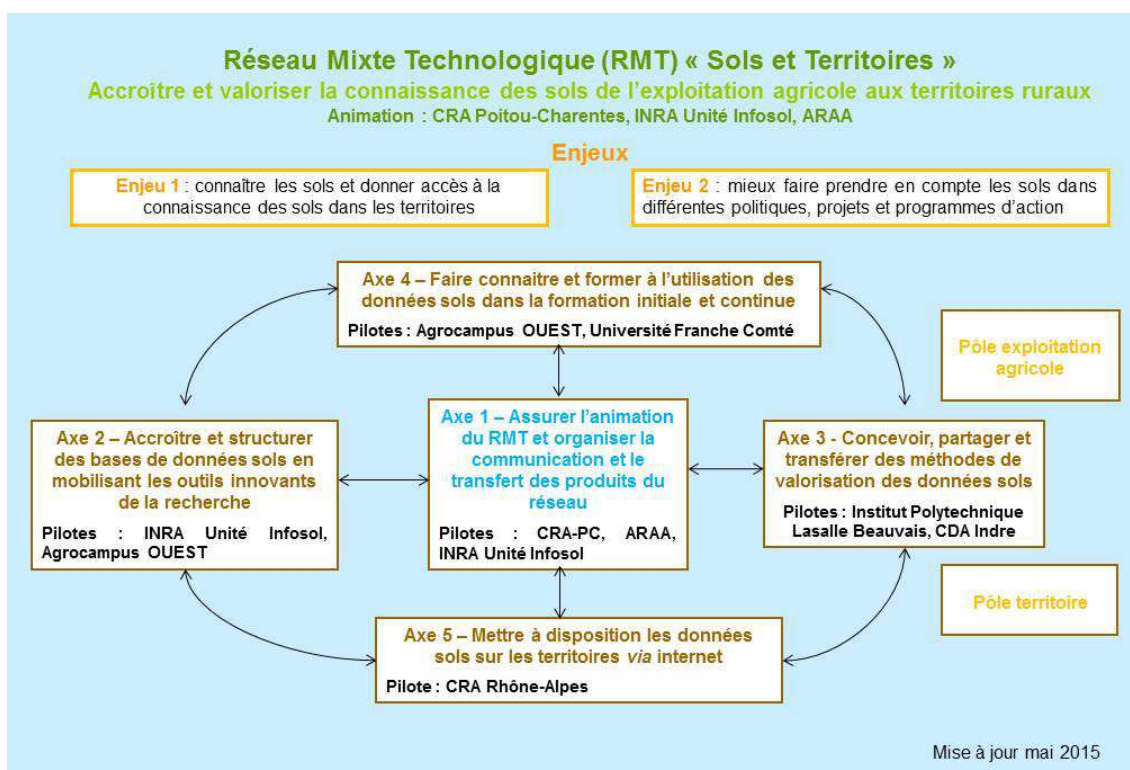
La Composition du COR : intuition personnelle versus représentation de structure. Il est souligné que le COR doit être constitué de personnes motivées et représentant les différents métiers/familles concernées par la thématique du RMT. Il est acté que le COR est composé de personnes ayant un intérêt pour la thématique du RMT et non de représentants formels d'institutions. Ce n'est pas l'objet du COR de faire de la représentation institutionnelle, le Comité de pilotage (COPI) fait le lien institutionnel avec les structures. Le COR n'a pas vocation à prendre des décisions.

Il est souligné que la lettre électronique est un bon moyen de maintenir le lien, la circulation de l'information au sein du COR.

Il est noté que le périmètre du RMT, et ses ambitions ne sont pas encore très clairs au regard des nouveaux membres du comité.

5. Le projet RMT 2 (2014-2018)

Le projet du RMT 2014-2018 est présenté :



Quelques projets (Nouveaux et à poursuivre)

Axe 2 Accroître et structurer des bases de données sols

- ♣ Harmonisation des RRP

Axe 3 Valorisation des données sols

- ❖ ABCTerre, RPG Explorer; Emadec
- ✓ Typterres

Axe 4 Formation

- ☐ Manuel de formation Educagri

Axe 5 Mise à disposition des données



Déploiement de Websol

Poursuivre la communication, renforcer les échanges ...

- Multiplier les ateliers d'échanges
 - Atelier Aménagement premier semestre 2015
 - Atelier Global Soil Map (GSM) – cartographie des propriétés des sols pour le second semestre 2015
 - Atelier enseignant pour janvier-février 2016
 - Atelier Websol date à définir.
- Une lettre d'info régulière et un site relayant les projets du RMT et leurs résultats.
- Des séminaires réguliers



....Et faire évoluer les partenariats

- Par une présence et participation à des évènements nationaux
 - Décembre 2014 Paris : journée mondiale des sols.
 - Octobre 2014 Caen : Sols contre tous IRD2.
 - en janvier 2015 AG RMT Fertilisation
 - Colloque final du GESSOL fin avril.
 - webinaire AgroParisTech sur télédétection et agriculture de précision.
- Par une participation active aux projets soutenus et portés par le RMT
 - Copil AGRINNOV
 - .



Suite à cette présentation le débat porte sur :

Le rôle « support » et « Service » du RMT Sols & Territoires qui peut en particulier être au service des autres RMT.

La diversité des commanditaires et utilisateurs des services du RMT S & T et le souhait de « leur faciliter la vie » et de rendre leur travail plus efficace sont remarqués. Mais cela ne doit pas être un élément de vulnérabilité dans le montage de projets propres au Réseau.

Valorisation des productions du RMT par ses membres et au-delà

Il serait bien que chaque partenaire du RMT arrive à dire ce qu'il va faire des productions du RMT (probable point d'évaluation de l'ACTA).

Les points de collaboration avec le RMT Fertilisation et Environnement sont précisés :

- le projet Typterre valorisé par Syst'N (outil du RMT F&E),
- les croisements Sol x Système de Culture
- l'estimation de réserve utile.

-La priorisation

La nécessité de priorisation est de nouveau rappelée et les choix de GO NOGO ne sont pas évoqués dans le projet 2014-2018. Le fonctionnement du RMT ne permet pas toujours ce mode de priorisation les activités reposent sur des appels à projets et l'incertitude est permanente dans les actions engagées. Une fois un projet retenu par un financeurs il ne se pose plus de questions de priorités.

La montée en puissance de l'axe valorisation : cet axe 3 monte en puissance avec la prise en compte de questions agronomiques à la parcelle, de questions au niveau des territoires et des questions d'aménagement.

La difficulté à engager une action sur les sols et l'aménagement. Cette thématique a été jugé stratégique mais il y a des difficultés à faire émerger des moyens. C'est une thématique très vaste et diversifiée (AOC, SCOT, PLU, grands ouvrages...) où les intervenants ne sont pas forcément constitués en réseau. La question des échelles est cruciale dans les thématiques d'aménagement et le RMT est mal armé vis-à-vis de ces échelles souvent précises alors que les partenaires du RMT travaillent plus habituellement avec des données plus globales (1/250 000 des référentiels régionaux pédologiques) sur des territoires assez vastes. Sur cette question, il semble que l'échelle des SCOT est l'échelle la plus pertinente pour aborder cette question. Une priorité pourrait être donnée à cette échelle de territoire avec des prises de contact avec la fédération des SCOT.

L'importance du projet TYPTERRE Ce projet doit générer des méthodes communes et produire des BDD interopérables et une vision partagée à l'échelon national. Vigilance à avoir pour ne pas produire des Typologies régionales qu'il faudrait ensuite harmoniser à l'échelle nationale.

A noter :

le Gis HP2E engage une réflexion sur l'approche territoriale et des façons de spatialiser les pratiques (Observatoire du Développement Rural). Il est souligné les complémentarités du projet RPG Explorer avec l'ODR (Observatoire Développement Rural de l'INRA).

Des contacts seraient à prendre avec les Réseaux Ruraux Régionaux qui sont en train de se restructurer (nouvel appel à projet) et qui peuvent disposer de moyens spécifiques

6. Le RMT vu par l'agriculteur (Yves FRANCOIS)

Suite à cette intervention des discussions ont porté sur les points suivants

- L'approche des sols pour les agriculteurs passe souvent par l'analyse de terre
- La question de la matière organique est centrale : lien avec la disparition de l'élevage sur certaines exploitations et avec la valorisation des autres sources de matières organiques (boues, composts, digestats...)
- Les questions relatives à la vie du sol et à la microbiologie intéressent les agriculteurs qui redécouvrent le rôle central des sols en lien avec l'agro écologie.
- Les outils de gestion spatialisés (pilotage de la fertilisation avec Farmstar et imagerie aérienne) sont devenus des pratiques courantes dans les coopératives mais quel est la place des sols dans ces outils ? il est important de faire connaître les données sols spatialisées aux gestionnaires d'outils d'aide à la décision. La question de l'échelle des données disponibles reste posée : intérêt du projet Typterres qui permet de valoriser les Référentiels Régionaux Pédologiques pour des approches agronomiques au niveau de la parcelle.
- Le projet Agrinnov soutenu par le RMT S&T montre l'intérêt de liens directs entre chercheurs et agriculteurs.
- L'expérience marquante de réhabilitation agronomique d'un sol suite à une exploitation en carrière peut-elle être relayée par le RMT, est-ce dans le champ d'action du réseau ?
- Ce qui a été discuté dans le RMT reste assez éloigné des besoins des agriculteurs sur leurs parcelles.

7. Le RMT vu par une collectivité, un aménageur (Laurence GANTZER, Région Alsace)

Suite à cette intervention les points suivants ont été relevés ou discutés :

- Le contexte institutionnel est en pleine évolution sur les contours géographiques et les compétences des régions. Actuellement des compétences de planification portent essentiellement sur les SRCE (Schémas Régionaux de cohérence écologique), SRCAE (Schémas régionaux Climat Air énergie), sur l'environnement, les PNR, réserves naturelles régionales, la biodiversité.
- La diffusion de données objectives sur l'environnement est une priorité des collectivités territoriales. Ces données portent sur les sols /la qualité de l'eau/ la biodiversité/l'occupation des sols/ les grandes enveloppes de Zones Humides potentielles– carte d'alerte. La mise à disposition des données se fait en Alsace via une plateforme spécifique (plateforme CIGAL).
- Des actions de sensibilisation et de formation à la connaissance des sols sont à promouvoir (exemple alsacien : un cahier pédagogique sur les sols est en cours d'élaboration et à destination des enseignants d'écoles primaires et élèves de CM1 et CM2),
- A travers les demandes de consultation des guides des sols d'Alsace dont la Région Alsace a assuré la maîtrise d'ouvrage, les besoins en données sols sont identifiés pour la fertilisation, les plans d'épandage (stations d'épuration, industries agro-alimentaires), l'interaction sol/produits

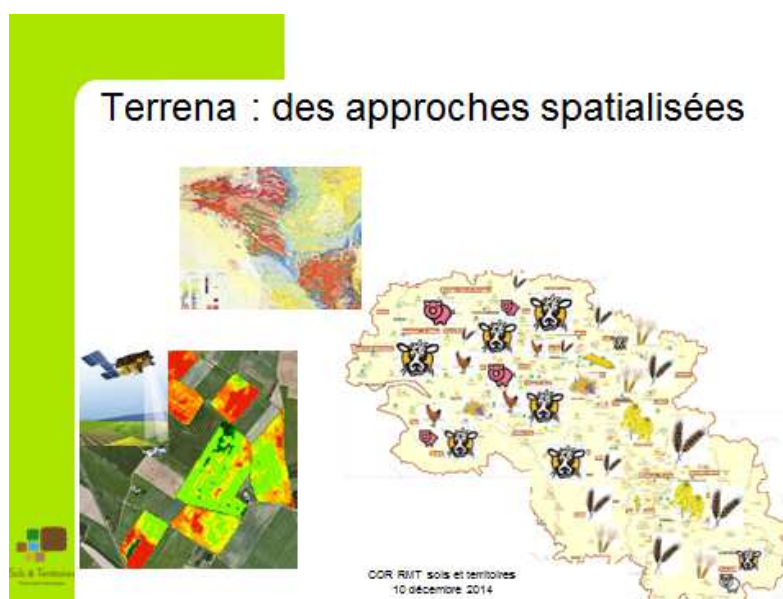
phytosanitaires, les risques naturels (coulées boueuses), les indemnités sécheresse, l'archéologie préventive, les projets locaux d'aménagement, la valeur agronomique des sols.

- Les utilisateurs de données sur les sols sont nombreux : services de l'Etat, département, bureaux d'études, entreprises, OPA, agence de l'eau ... mais les acteurs de la planification (SCoT) ne sont pas identifiés comme utilisateurs à ce jour.
- Les attentes vis-à-vis d'une collectivité telle que la Région Alsace vis-à-vis du RMT sont de plusieurs ordres : faire connaître et rendre accessibles les bases de données sur les sols, produire des cartes faciles à utiliser, intégrer la prise en compte des caractéristiques des sols dans les choix d'aménagement à l'échelle régionale (SRADT) ou infra régionale (SCoT, SAGE), besoin d'indicateurs de qualité des sols.
- Quelques perspectives de travail ont été identifiées : inventaires des zones humides à différentes échelles, interactions sol – biodiversité, agro écologie, potentialité des sols (apports de composts, digestats d'unités de méthanisation, mise en œuvre des techniques culturales sans labour, valorisation énergétique...), impact du changement climatique (sensibilité à l'excès d'eau ou à la sécheresse), actualisation des catalogues des stations forestières).
- Intérêt de s'appuyer sur les SCoT, voir comment sont traités les sols dans le cadre de l'évaluation environnementale des SCoT (cette évaluation est obligatoire).
- S'appuyer sur les FN SAFER.

8. Le RMT vu par un organisme économique (Bertrand PINEL, TERRENA)

Suite à cette intervention il en ressort les points suivants

- Les territoires des organismes économiques dépassent souvent largement les territoires administratifs (Terrena touche 13 départements)
- Approche des sols à différentes échelles : approche territoire mais aussi parcellaire (résistivité).



- Intérêt porté au projet de typologie Agronomique Typterres

- Intérêt porté aux questions relatives à la vie des sols (Agrinnov).
- Intérêt porté au projet GlobalSoilMap (auquel le RMT Sols vient en appui) qui permettra de disposer de cartes de propriétés des sols à des échelles locales.
- Intérêt porté au projet Ruedesols pour une mise en œuvre d'un outil d'aide à la décision pour le pilotage de l'irrigation
- Débat sur l'utilisation des données sols pour localiser des filières, les sols ne sont pas les seuls éléments à prendre en compte. Actuellement cette information n'est pas valorisée. Cela pourrait être le cas pour des productions particulières et « nouvelles » dans une région (Lupin, Soja ...). Dans le cadre de 'MAE systèmes' sur des territoires à enjeu il est nécessaire de promouvoir des filières spécifiques ; les données sols ne pourraient-elles pas être utilisées dans ce contexte ?

9. Conclusion générale du Comité

Intérêt global des échanges et nécessité de compléter le COR par un représentant de l'enseignement technique agricole

Le RMT 2 semble avoir bien pris en compte les recommandations suggérées par le Comité d'orientation mis en place en 2012 avec en particulier la prise en compte des enjeux agronomiques.

Il serait souhaitable que les membres du COR - en fonction de leurs disponibilités et centres d'intérêt- soient plus associés aux événements du RMT.

Les questions sur l'élargissement du RMT à une dimension européenne et les zonages (superposition des zonages qui deviennent contre-productifs) restent en suspens.

Il est proposé de construire le prochain ordre du jour en interaction avec les membres du comité. Le prochain comité d'orientation est prévu au second semestre 2015.

Quelques recommandations du comité

- Cibler les questions prises en charge par le RMT et prioriser les projets quitte à en abandonner.**
- Raisonner en termes de retombées concrètes pour les partenaires du réseau, ne pas se contenter d'accumuler des connaissances...**
- Une clef pour échelonner les travaux pourrait être durant les deux premières années, de les centrer sur l'Agronomie avec notamment Typterras, puis durant les années suivantes sur les questions d'Aménagement (en prenant soin de les laisser mûrir durant les deux premières années)**
- Définir une position la plus coordonnée possible vis-à-vis de la mise à disposition des données**
- Encourager la création de données sous un format échangeable (DONESOL) en proposant d'intégrer cette exigence dans les Cahiers des charges des études financées par les fonds publics.**
- Bien distinguer les questions relatives à la propriété des données et celles liées à l'usage des données (veille et diffusion des résultats de l'étude juridique en cours du système d'Information Sols)**
- Développer des contacts avec les plateformes de mise à dispositions de données (Infrastructures de Données Spatiales -IDS)**

- Donner priorité à l'échelle des territoires des SCOT avec une prise de contact avec la fédération des SCOT.
- Prendre des contacts avec les Réseaux Ruraux Régionaux qui sont en train de se restructurer (nouvel appel à projet) et qui peuvent disposer de moyens spécifiques
- Pour ce qui concerne le projet TYPТЕРRE : être vigilant pour ne pas produire des Typologies régionales qu'il faudrait ensuite harmoniser à l'échelle nationale.
- Rester attentifs voire en veille active vis-à-vis de thématiques portant sur les zones humides, la valorisation des déchets et matières organiques, le développement et la localisation des filières, la vie biologique des sols, la protection des ressources en eau